

Le 4 Pages de conjoncture hôtelière

Résultats de décembre 2012 et janvier 2013 Un début d'hiver difficile pour l'hôtellerie

Sur le bimestre décembre 2012 - janvier 2013, la fréquentation hôtelière a diminué de 1,8 % par rapport au bimestre décembre 2011 - janvier 2012. Le net recul des nuitées des touristes français (- 3,0 %) n'est que partiellement compensé par la progression de celles des étrangers (+ 1,0 %), portée par la clientèle lointaine (+ 7,1 %). Globalement, les nuitées des clientèles européennes sont également moins nombreuses (- 1,7 %), notamment celles des Espagnols, des Italiens, des Belges et des Néerlandais en fort recul. À l'inverse, la fréquentation des clientèles anglaise, suisse, scandinave et russe est très dynamique.

Les villes, la montagne et le littoral sont touchés par la baisse. Inversement, la fréquentation des hôtels à la campagne progresse de 7,3 %, soutenue à la fois par les clientèles française et étrangère. Seules certaines régions du nord-est et du sud-ouest sont orientées à la hausse. Les autres enregistrent une diminution de leurs nuitées, notamment l'Île-de-France (- 3,3 %) et PACA (- 6,2 %). La fréquentation résiste mieux dans les hôtels classés (- 1,1 %) que dans les autres (- 3,6 %). Le taux d'occupation, globalement à 48,6 %, recule de 1,4 point, pour les hôtels classés comme pour les non classés.

1. Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme selon le pays de résidence de la clientèle

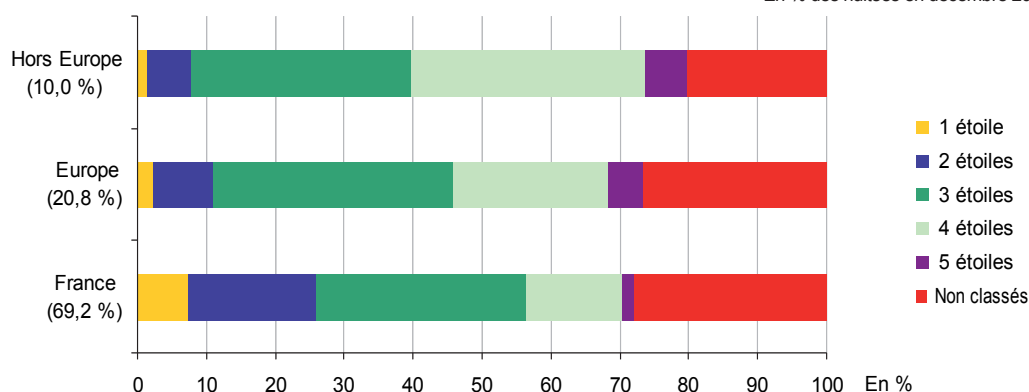
En %

Pays de résidence	Déc. 2012 et janv. 2013/ déc. 2011 et janv. 2012	Janv. 2013/ janv. 2012	Poids des clientèles (nuitées de déc. 2012 et janv. 2013)	
Total	-1,8	-3,7	100,0	
France	-3,0	-3,9	69,2	
Étranger	1,0	-3,3	30,8	100,0
Europe	-1,7	-6,4	20,8	67,7
dont Royaume-Uni	6,0	0,4	5,1	16,5
Italie	-6,3	-12,9	2,7	8,9
Allemagne	-0,4	-5,4	1,9	6,1
Espagne	-17,7	-14,1	1,8	5,7
Belgique	-7,2	-22,3	2,3	7,6
Pays-Bas	-7,2	-21,1	1,3	4,1
Suisse	12,2	12,6	1,3	4,2
Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande	7,7	6,2	0,6	1,9
Russie	6,8	4,9	1,5	5,0
Amérique	5,3	5,8	4,0	13,1
dont États-Unis	6,3	8,6	2,3	7,4
Amérique centrale et du Sud	5,7	4,2	1,5	4,9
Asie et Océanie	9,1	0,7	5,0	16,3
dont Chine	17,4	-2,8	0,9	2,8
Japon	6,6	2,0	1,6	5,3
Proche et Moyen-Orient (y c. Égypte)	-5,1	-0,4	0,7	2,4
Afrique	4,7	11,0	0,9	2,8

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux.

Répartition des nuitées par catégorie d'hôtel, selon la zone de résidence de la clientèle

En % des nuitées en décembre 2012 et janvier 2013



Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux.

La clientèle française est en retrait

Avec 23,6 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière pour les deux mois cumulés décembre 2012 - janvier 2013 est en baisse de 1,8 % par rapport à décembre 2011 - janvier 2012. Ce bimestre pâtit notamment d'une journée de vacances scolaires en moins, soit 16 jours pour les vacances de fin d'année 2012 contre 17 jours l'an passé. Toutefois, le positionnement de Noël et du jour de l'An (un mardi cette année contre un dimanche l'an passé) a été plus favorable à l'activité touristique.

Au-delà du calendrier scolaire, les difficultés économiques dans l'Hexagone pèsent sur la fréquentation de la *clientèle française* au cours de ce bimestre (- 3,0 %). Ce recul concerne tout particulièrement l'hôtellerie 3 étoiles (- 1,7 point de contribution à la baisse) et l'hôtellerie non classée (- 0,9 point).

La fréquentation de la *clientèle étrangère* reste en progression (+ 1,0 %), grâce aux clientèles lointaines.

La baisse des nuitées totales résulte surtout de la diminution du nombre de séjours (- 1,6 %), et dans une moindre mesure de leur durée moyenne (- 0,2 %). Celle-ci est en recul pour les Français (- 0,2 %), à 1,61 nuitée, et plus encore pour les étrangers (- 1,3 %), à 2,28 nuitées.

Clientèle européenne en recul, mais retour des Britanniques

La fréquentation de la *clientèle européenne* (68 % des nuitées étrangères) est globalement à la baisse (- 1,7 %). Mais les évolutions sont très contrastées suivant le pays. La baisse globale s'explique par le net recul, fréquent ces derniers mois, des clientèles en provenance d'Espagne (- 17,7%) et d'Italie (- 6,3%), auquel s'ajoute cette fois-ci celui des clientèles belge et néerlandaise (- 7,2 %). Ces baisses affectent en premier lieu l'hôtellerie non classée. Parmi les clientèles importantes, l'évolution est peu marquée pour la clientèle allemande (- 0,4 %). Inversement, les Anglais (+ 6,0%), les Suisses (+ 12,2 %), les Scandinaves (+ 7,7 %) et les Russes (+ 6,8 %) sont nettement plus présents, comme c'était déjà le cas ces derniers mois.

La clientèle lointaine limite le recul

Une nouvelle fois, la progression de la *clientèle lointaine* (hors Europe) soutient l'activité hôtelière (+ 7,1 %).

La clientèle asiatique est nettement plus présente (+ 9,1 %) et contribue pour 1,4 point à la hausse de la clientèle étrangère. L'affluence des clientèles en provenance de Chine (+ 17,4 %) et du Japon (+ 6,6 %) compense le recul de la clientèle du Proche et Moyen-Orient (- 5,1 %), notamment dans l'hôtellerie 5 étoiles : leurs nuitées y ont diminué de 40 % par rapport au bimestre décembre 2011 - janvier 2012.

La fréquentation de la clientèle américaine progresse de nouveau, mais plus modérément ce bimestre (+ 5,3 %), grâce aux touristes en provenance des États-Unis (+ 6,3 %) et d'Amérique centrale et du Sud (+ 5,7 %). Les Canadiens sont en revanche moins présents (- 4,9 %).

Les villes, le littoral et la montagne en baisse

Seuls les hôtels de campagne enregistrent une progression, nette (+ 7,3 %), soutenue à la fois par la clientèle française (+ 7,4 %) et la clientèle étrangère (+ 7,2 %). Le recul affecte en revanche les autres espaces : les Français comme les étrangers sont venus moins nombreux sur le littoral (- 2,0 %) et à la montagne (- 2,9 %). C'est vrai en particulier pour les étrangers dans les hôtels de montagne (- 5,5 %). En ville (- 2,1 %), la progression de la clientèle étrangère (+ 2,1 %) ne suffit pas à compenser le net recul des Français (- 4,1 %).

Les régions du nord-est et du sud-ouest se maintiennent

La majorité des régions est orientée à la baisse. La diminution des nuitées est particulièrement forte en Franche-Comté (- 7,7 %), dans le Centre (- 5,6 %) et en Corse (- 5,2 %), ainsi que dans les deux premières régions hôtelières : en effet, avec un recul de 3,3 % de sa fréquentation, l'Île-de-France contribue à 1,3 point de baisse ; la région Provence - Alpes - Côte d'Azur chute pour sa part de 6,2 % et contribue à 0,5 point de baisse. La contribution cumulée de ces deux régions est de même ampleur que la baisse globale. Dans les deux cas, la clientèle française est à l'origine du fort recul (- 7,1 % en Île-de-France et - 8,5 % en PACA), non compensé par la hausse de la clientèle étrangère (+ 1,1 % en Île-de-France et + 1,3 % en PACA).

Seules les régions du nord-est (Nord - Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Lorraine) et du sud-ouest (Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées) enregistrent une hausse marquée, comprise entre 2,4 % pour la Lorraine et 9,6 % pour Poitou-Charentes.

Le taux d'occupation diminue pour toutes les catégories d'hôtels

Sur le bimestre décembre 2012 - janvier 2013, le taux d'occupation des hôtels, qui rapporte le nombre de chambres occupées au nombre de chambres offertes, atteint 48,6 %, en baisse de 1,4 point depuis un an.

Le taux d'occupation le plus élevé est celui de l'Île-de-France (64,1 %), loin devant l'Alsace (54,2 %) et Rhône-Alpes (53,4 %). Ce taux est supérieur à la moyenne en ville (54,1 %), loin devant la montagne (44,0 %), le littoral (35,9 %) et la campagne (35,2 %).

Les hôtels de chaînes ont un taux d'occupation supérieur à celui des hôtels indépendants (52,0 % contre 45,3 %). Dans les deux cas, le taux faiblit (- 2,0 points pour les chaînes et - 0,8 point pour les indépendants) en raison d'une hausse du nombre de chambres et d'une baisse de leur occupation. Le recul plus fort pour les chaînes provient d'une offre en progression encore plus soutenue.

En ce qui concerne les catégories d'hôtels, la mise en œuvre du nouveau classement hôtelier se poursuit encore après la date butoir du 23 juillet 2012. Les hôtels désormais non classés peuvent en effet toujours entreprendre les démarches pour obtenir un classement selon les nouvelles normes. Au 11 avril 2013, 12 214 hôtels ont intégré le nouveau classement, représentant 71 % des hôtels pour 75 % des chambres.

Sur le bimestre décembre 2012 - janvier 2013, les hôtels classés rassemblent 73 % des nuitées. Ils ont dans l'ensemble mieux résisté à la baisse de fréquentation (- 1,1 % de nuitées contre - 3,5 % pour les hôtels non classés). La fréquentation diminue toutefois fortement dans les hôtels 5 étoiles, qui enregistrent 26 000 nuitées françaises et 31 000 nuitées étrangères de moins qu'un an auparavant. Cette baisse s'explique par le recul des clientèles en provenance du Proche et Moyen-Orient (- 12 000 nuitées), des États-Unis (- 8 000) et de Russie (- 7 000).

Avec respectivement 51,7 %, 51,8 % et 52,8 % des chambres occupées, les établissements de 1, 4 et 5 étoiles bénéficient de l'occupation la plus élevée. Si le taux d'occupation s'érode moins dans les 4 étoiles (- 0,6 point), globalement il recule autant pour les hôtels classés que pour les non classés (- 1,4 point).

2. Évolution régionale des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

En %

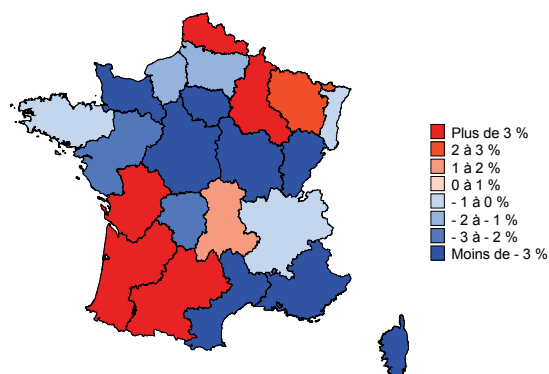
	Déc. 2012 et janv. 2013/ déc. 2011 et janv 2012			Contribution à l'évolution totale des nuitées	Janv. 2013 / janv. 2012			Contribution à l'évolution totale des nuitées
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
France	-1,8	-3,0	1,0	-1,8	-3,7	-3,9	-3,3	-3,7
Alsace	-0,2	-2,2	4,8	0,0	0,3	0,8	-1,0	0,0
Aquitaine	3,1	0,3	29,7	0,1	1,8	-0,5	26,1	0,1
Auvergne	1,7	5,2	-36,3	0,0	-2,6	2,2	-53,1	0,0
Bourgogne	-4,2	-4,0	-5,0	-0,1	-9,5	-8,6	-14,1	-0,2
Bretagne	-0,8	-1,2	5,2	0,0	-5,5	-5,4	-6,5	-0,1
Centre	-5,6	-6,9	4,4	-0,1	-8,6	-10,8	10,7	-0,2
Champagne-Ardenne	7,0	7,2	6,4	0,1	8,3	8,5	7,0	0,1
Corse	-5,2	-4,0	-24,3	0,0	-4,5	-5,1	3,7	0,0
Franche-Comté	-7,7	-7,8	-6,9	-0,1	-5,6	-7,2	7,3	-0,1
Île-de-France	-3,3	-7,1	1,1	-1,3	-5,4	-7,2	-3,3	-2,2
Languedoc-Roussillon	-3,2	-2,3	-8,8	-0,1	-3,8	-4,4	-0,3	-0,1
Limousin	-2,7	-3,9	21,0	0,0	-5,0	-5,8	12,4	0,0
Lorraine	2,4	6,8	-17,1	0,0	2,7	10,5	-29,1	0,1
Midi-Pyrénées	4,5	3,8	8,8	0,1	-0,7	-3,1	13,5	0,0
Nord - Pas-de-Calais	6,3	6,6	4,9	0,2	2,1	3,8	-6,0	0,1
Basse-Normandie	-4,8	-6,5	10,1	-0,1	-9,3	-12,7	23,8	-0,2
Haute-Normandie	-1,9	-0,4	-11,7	0,0	-3,6	-1,8	-15,5	-0,1
Pays de la Loire	-2,2	-2,7	6,7	-0,1	-2,8	-2,8	-1,4	-0,1
Picardie	-1,0	0,4	-11,0	0,0	-5,2	-2,4	-24,5	-0,1
Poitou-Charentes	9,6	10,1	-0,2	0,2	11,9	12,4	1,6	0,2
Provence - Alpes - Côte d'Azur	-6,2	-8,5	1,3	-0,5	-7,1	-10,4	4,0	-0,6
Rhône-Alpes	-0,4	-0,5	-0,2	-0,1	-1,6	1,0	-6,5	-0,2

Note de lecture : la contribution d'une région à l'évolution totale des nuitées est obtenue en multipliant son taux d'évolution par son poids en nuitées. En décembre 2012 - janvier 2013, le nombre de nuitées en Poitou-Charentes a augmenté de 9,6 % par rapport à décembre 2011 - janvier 2012 et la région contribue à 0,2 point de croissance. *A contrario*, le nombre de nuitées a diminué de 3,3 % en Île-de-France et la région contribue à 1,3 point de baisse.

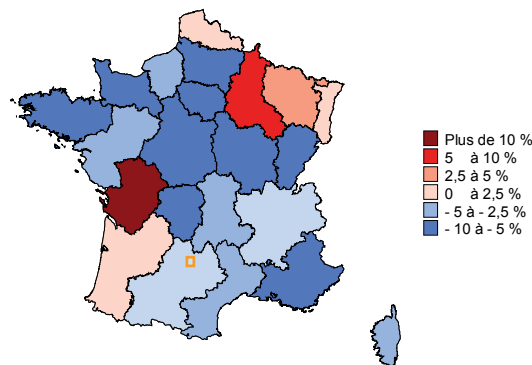
Source : EFH, Insee, DGCS, partenaires territoriaux.

Évolution du nombre de nuitées dans les régions

Décembre 2012 et janvier 2013/
décembre 2011 et janvier 2012



Janvier 2013/
janvier 2012



Source : EFH, Insee, DGCS, partenaires territoriaux.

3. Répartition des clientèles française et étrangère par région

En % des nuitées par région en décembre 2012 et janvier 2013

France	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Aquitaine	Alsace	Pays de la Loire	Autres
	30,0	13,2	7,9	4,3	4,2	4,1	36,4
Étranger	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Alsace	Nord - Pas-de-Calais	Midi-Pyrénées	Autres
	64,3	12,2	6,1	3,8	2,0	1,4	10,1
Europe	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Alsace	Nord - Pas-de-Calais	Midi-Pyrénées	Autres
	56,1	15,4	6,9	5,1	2,8	1,7	12,0
Royaume-Uni	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Nord - Pas-de-Calais	Midi-Pyrénées	Champagne-Ardenne	Autres
	56,3	19,2	5,4	5,3	1,8	1,8	10,3
Italie	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Alsace	Midi-Pyrénées	Bourgogne	Autres
	63,4	16,4	7,7	3,4	1,1	1,1	6,9
Espagne	Île-de-France	Rhône-Alpes	Languedoc-Roussillon	Aquitaine	Midi-Pyrénées	PACA	Autres
	61,5	7,2	5,9	5,4	5,1	4,7	10,2
Allemagne	Île-de-France	Alsace	Rhône-Alpes	PACA	Midi-Pyrénées	Lorraine	Autres
	56,0	10,9	7,0	7,0	3,3	2,1	13,7
Belgique	Île-de-France	Rhône-Alpes	Alsace	Lorraine	Nord - Pas-de-Calais	PACA	Autres
	45,3	14,0	13,5	5,5	5,4	2,9	13,4
Amérique	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Alsace	Midi-Pyrénées	Centre	Autres
	81,1	5,9	4,6	1,3	1,2	0,9	5,0
Asie et Océanie	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Alsace	Centre	Bourgogne	Autres
	82,2	5,0	4,2	1,3	1,1	1,1	5,2

Source : EFH, Insee, DGCS, partenaires territoriaux.

4. Évolution et poids des nuitées par type d'espace

En %

	Évolution des nuitées déc. 2012-janv. 2013/ déc. 2011-janv. 2012			Poids des nuitées (déc. 2012- janv. 2013)	Évolution des nuitées janv. 2013/janv. 2012			Poids des nuitées (janv.2013)
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
Littoral	-2,0	-2,4	-0,3	9,9	-4,2	-5,2	-0,1	9,9
Montagne	-2,9	-2,0	-5,5	14,4	-5,1	-1,8	-12,1	16,0
Rural	7,3	7,4	7,2	5,0	3,4	2,8	7,5	4,8
Urbain	-2,1	-4,1	2,1	70,6	-3,8	-4,7	-1,8	69,3
Ensemble	-1,8	-3,0	1,0	100,0	-3,7	-3,9	-3,3	100,0

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux.

5. Évolution des chambres offertes, des nuitées et du taux d'occupation, par catégorie d'hôtels

En %

Catégorie d'hôtels	Chambres d'hôtels offertes			Nuitées			Taux d'occupation			
	Évolution déc. 2012- janv. 2013/ déc. 2011- janv. 2012	Évolution janv. 2013/ janv. 2012	Répartition déc. 2012- janv. 2013	Évolution déc. 2012- janv. 2013/ déc. 2011- janv. 2012	Répartition janv. 2013	Évolution janv. 2013/ janv. 2012	Déc. 2012- janv. 2013	Évolution déc. 2012-janv. 2013/ déc. 2011-janv. 2012 (en points de %)	Janv. 2013	Évolution janv. 2013/ janv. 2012 (en points de %)
1 étoile	1,6	1,3	5,8	-1,4	6,0	0,3	51,7	-2,1	51,6	-0,9
2 étoiles	2,6	1,4	15,2	-0,5	15,5	-2,3	44,1	-1,4	43,1	-1,7
3 étoiles	1,7	1,6	31,6	-1,1	31,4	-4,1	48,8	-1,5	47,9	-2,3
4 étoiles	1,5	1,4	17,7	-0,5	17,7	-1,0	51,8	-0,6	51,0	-1,1
5 étoiles	-4,0	1,5	2,8	-7,9	2,8	-10,4	52,8	-1,7	47,7	-1,7
Total classés	1,7	-3,6	73,1	-1,1	73,3	-2,9	48,7	-1,4	50,7	-2,8
Non classés	-0,6	-0,6	26,9	-3,5	26,7	-5,9	48,3	-1,4	46,9	-2,2
Ensemble	1,1	-0,9	100,0	-1,8	100,0	-3,7	48,6	-1,4	47,2	-2,3

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux.

Source

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est conduite mensuellement auprès des établissements hôteliers, de chaînes ou indépendants. Représentative de l'activité hôtelière des différentes régions, l'enquête est réalisée en partenariat entre l'Insee et la DCGIS et bénéficie dans les régions d'une extension d'échantillon, financée par les acteurs locaux du tourisme. Cette publication est établie à partir des résultats consolidés de l'enquête, disponibles 40 jours après la fin du mois enquêté.

Le nouveau classement des hébergements touristiques

La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement pour les hébergements touristiques, en particulier pour les hôtels de tourisme, et renouvelle les catégories de classement, avec la création de la catégorie 5 étoiles et la

suppression des catégories 0 étoile et 4 étoiles luxe. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012. Les établissements n'ayant pas obtenu de nouveau classement sont ici enregistrés comme non classés. Les demandes d'adhésion au nouveau classement ayant été nombreuses en 2012, y compris après la date butoir, les évolutions présentées dans cette publication sont calculées selon la catégorie de l'établissement au 1er janvier 2013.

La redéfinition des espaces touristiques nationaux...

En janvier 2013, les espaces touristiques nationaux (ETN) ont été mis à jour. Pour élaborer ce zonage d'études, l'Insee recoupe des informations provenant de plusieurs sources : le classement en unités urbaines pour la densité de population et plusieurs zonages de projet (loi littoral, loi montagne...). On obtient ainsi une partition exhaustive du territoire national entre le littoral, la montagne, le rural et l'urbain, selon des critères objectifs

et harmonisés. La mise à jour des ETN, à l'aide des informations les plus récentes, se traduit par un poids plus important de l'espace montagne, qui englobe désormais une partie de la plaine contiguë, précédemment considérée comme de l'espace rural.

... a nécessité une réropolation des résultats de l'enquête de fréquentation hôtelière

Utilisés pour les études, les ETN constituent également un des critères de stratification de l'enquête de fréquentation hôtelière (EFH), pour élaborer son échantillon et redresser ses résultats. Aussi, n'est-il plus possible de comparer directement les résultats 2013 avec ceux de 2012, tels qu'ils étaient calculés précédemment (rupture de série). Afin de disposer d'une série permettant de calculer des évolutions 2013/2012 cohérentes, l'Insee a réropolé les données 2012 selon la nouvelle définition des ETN.

■ Séverine FRANCASTEL

Le rythme de publication du 4 pages de conjoncture hôtelière évolue

Auparavant mensuel, le 4 pages de conjoncture hôtelière est désormais réalisé huit fois par an pour être davantage en phase avec les périodes de vacances scolaires (hors été). La publication devient bimestrielle entre octobre et mai (parutions pour octobre-novembre, décembre-janvier, février-mars et avril-mai). Pour ces mois, le commentaire privilégie l'analyse des évolutions sur le bimestre afin de gommer les effets de décalage du calendrier scolaire d'une année sur l'autre et de mieux identifier les tendances sous-jacentes. La publication demeure mensuelle pour les mois de juin à septembre.

Pour en savoir plus :

Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site www.dgcis.redressement-productif.gouv.fr

Directeur de la publication Pascal Faure

Rédacteur en chef
François Magnien
Secrétaire de rédaction
Gilles Pannetier
Composition par PAO
Hélène Allias-Denis

Direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services